	FICHE TECHNIQUE	NH-FT-028
	DESOBSTRUCTION DE CATHETER DE DIALYSE PERITONEALE	Version 01 du 10/08/2016
		page 1/2
Entité émettrice : POLE MEDECINE D'ORGANES ET CANCEROLOGIE\Néphrologie-hémodialyse		


Soins dispensés uniquement sur prescription médicale

- Aspiration douce à l'aide d'une seringue que l'on fixe :
 - soit au niveau de la connexion luer-lock pour les patients sous cycleur ou double poche Baxter
 - soit au niveau de l'embout titane pour les patients sous technique d'autres laboratoires
- En cas d'échec, injecter 20 ml de sérum physiologique en « flash »
- Si reperméabilisation, infuser une poche de 2 litres de dialysat.
- Si échec, transmettre au médecin qui prescrira éventuellement une désobstruction du cathéter de dialyse péritonéale par fibrinolytiques.

PROCEDURE DE DESOBSTRUCTION DU CATHETER DE DIALYSE PERITONEALE PAR FIBRINOLYTIQUES

Soins dispensés uniquement sur prescription médicale

- Vérifier la position du cathéter. Pour cela effectuer un ASP pour vérifier l'absence de fécalome, de rétention d'urine ou de déplacement de cathéter intra péritonéale.
- Une fois l'obstruction confirmée, mettre dans le cathéter 75 000 à 100 000 unités d'Urokinase® ramenés à 40 ml de sérum physiologique que l'on injectera par seringue :
 - soit au niveau du connecteur Luer-Lock dans le cas des patients sous cycleur ou double poche,
 - soit au niveau de l'embout titane dans le cas des patients. La manipulation doit être effectuée avec une asepsie rigoureuse comme dans le cas d'un changement de prolongateur (cf. fiche technique).
 - Laisser clamber pendant 30 à 45 minutes.
- En cas de récupération partielle, on peut ensuite mettre 75 000 unités d'Urokinase® dans 1 poche de dialysat isotonique de 2 litres que l'on laisse en place 1 heure.
- Récupérer ensuite le liquide contenant l'Urokinase® et faire immédiatement un lavage du péritoine avec 1 poche isotonique de 2 litres contenant 2 500 unités d'héparine standard soit 0.5 ml.

	FICHE TECHNIQUE	NH-FT-028
	DESOBSTRUCTION DE CATHETER DE DIALYSE PERITONEALE	Version 01 du 10/08/2016
		page 2/2
Entité émettrice : POLE MEDECINE D'ORGANES ET CANCEROLOGIE\Néphrologie-hémodialyse		

CYCLE DE VALIDATION		
Rédaction	Vérification	Approbation
<i>Christophe GREGOIRE, Thierry LOBBEZEZ</i> Infirmier(e) (IDE) - CHU\POLE MEDECINE D'ORGANES ET CANCEROLOGIE\Néphrologie-Hémodialyse, Chef de Service - CHU\POLE MEDECINE D'ORGANES ET CANCEROLOGIE\Néphrologie-Hémodialyse 10/08/2016 12:33:32, 10/08/2016 15:06:04	<i>Thierry LOBBEZEZ</i> Chef de Service - CHU\POLE MEDECINE D'ORGANES ET CANCEROLOGIE\Néphrologie-Hémodialyse 10/08/2016 15:10:15	<i>Brigitte COURTOIS (par Caroline SAINT)</i> Directeur - CHU\DIRECTION QUALITE ET DROITS DES PATIENTS 10/08/2016 15:36:13